



Le programme de formation au permis B

FORMATION AAC

Programme de formation REMC
Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

Le REMC vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et des pressions sociales.

Elle permet d'opter pour le comportement le plus sûr, et responsable.

La formation se déroule en 4 grandes compétences, se déclinant en plusieurs sous-compétences et sous-sous compétences.

En voici les grandes lignes.

Compétence 1

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et les commandes du véhicule
- Savoir s'installer
- Savoir tenir et tourner le volant
- Le dosage de l'accélération et du freinage
- L'utilisation de la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation
- Choisir sa voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections
- Connaître la procédure pour tourner dans les intersections en sécurité
- Le franchissement de carrefour à sens giratoire
- Savoir se stationner en épi, en bataille et en créneau

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Gérer des croisements, dépassements et le comportement quand on est dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Savoir se comporter face aux divers usagers de la route avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Savoir conduire dans une file de voiture et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Savoir suivre un itinéraire de manière autonome
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant
- Connaître le comportement à adopter en cas d'accident
- Faire l'expérience des aides à la conduite: régulateur, limiteur ...
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco conduite.

Chronologie de formation à l'issu du rendez-vous préalable

- Le candidat devra réaliser un minimum de 3000km sur une période de 1an.
- Réaliser deux rendez-vous pédagogique, le 1^{ere} au bout de 4à 6 mois, le 2nd après ces 3000km.
- La formation sera validée après réussite à l'épreuve pratique.